

# LA FACE CACHÉE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE EN ÉDUCATION



DEPUIS DÉJÀ PLUSIEURS ANNÉES, L'ÉDUCATION PUBLIQUE EST MISE SOUS PRESSION. LES CONSÉQUENCES SE FONT SENTIR DE TOUTES PARTS : COUPES BUDGÉTAIRES, DIMINUTION DES SERVICES AUX ÉLÈVES, DÉGRADATION DES CONDITIONS D'EXERCICE DU PERSONNEL. COMME SI CELA N'ÉTAIT PAS SUFFISANT, D'AUTRES CHANGEMENTS MAJEURS SONT ANNONCÉS.

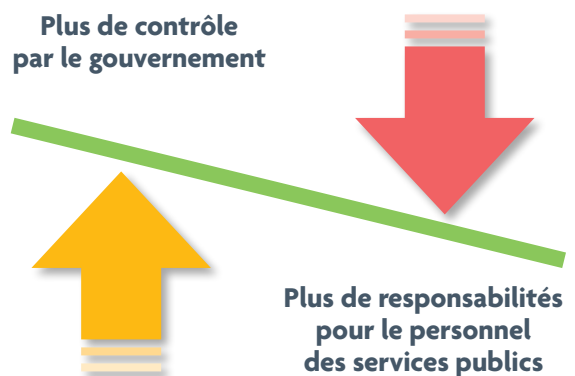
MAIS QU'EST-CE QUI MOTIVE RÉELLEMENT CES CHANGEMENTS ? SERAIENT-ILS LE PRÉTEXTE POUR FAIRE UN PAS DE PLUS VERS UN DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT À L'ÉGARD DES SERVICES PUBLICS, SE TRADUISANT PAR LA MISE EN CONCURRENCE, LA TARIFICATION, LA SOUS-TRAITANCE ET LA PRIVATISATION ?

## SANTÉ ET PETITE ENFANCE : MÊME VISION IDÉOLOGIQUE

Depuis avril 2014, le gouvernement s'est engagé dans un train de réformes en santé et en petite enfance qui s'inscrivent dans une vision néolibérale.

Les mesures adoptées :

- s'effectuent au nom de la recherche de l'équilibre budgétaire qui mène à de nombreuses coupes de services publics et au transfert de frais vers les utilisatrices et utilisateurs de ces services. Les femmes, qui sont majoritaires à travailler dans ces secteurs, sont davantage touchées ;
- visent une décentralisation des responsabilités vers le personnel des services publics sans que les moyens nécessaires pour les assumer lui soient donnés ;
- s'appuient sur une volonté du gouvernement de contrôler les conditions d'exercice du personnel des services publics, tout en se désengageant de sa propre responsabilité.



Cette médecine, servie aux secteurs de la santé et de la petite enfance, sera aussi appliquée au milieu de l'éducation.

# VERS UN RENFORCEMENT DE L'IDÉOLOGIE NÉOLIBÉRALE EN ÉDUCATION

Le monde de l'éducation est soumis, depuis déjà plusieurs années, à une vision comptable de l'éducation. La gestion axée sur les résultats, qui s'inscrit dans cette vision, a forcé le personnel scolaire à composer avec une tension accrue pour atteindre différentes cibles.

Le gouvernement actuel s'apprête à nouveau à faire des changements importants qui renforceront davantage les principes de cette idéologie en éducation, sans prendre en compte les besoins des acteurs de l'éducation, ni même consulter ces derniers à ce sujet.

**Le chantier annoncé prendra deux formes :**

## 1. Une fusion des commissions scolaires et un affaiblissement de leur rôle

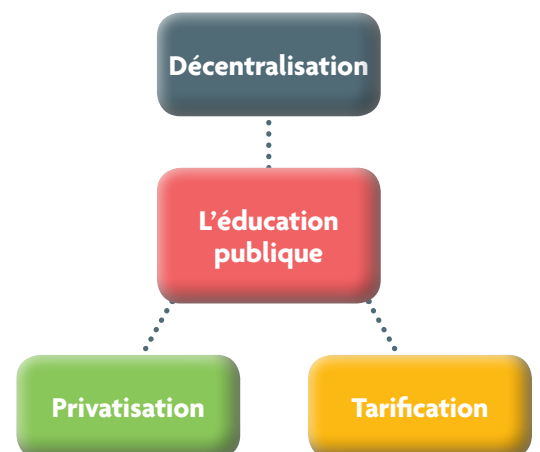
- Rappelons que les fusions antérieures n'ont pas permis de faire les économies escomptées, pas plus qu'elles n'ont permis de diminuer la bureaucratie.
- Soulignons l'importance de maintenir l'organisation des services éducatifs au sein des commissions scolaires pour assurer le partage équitable des ressources pour le service aux élèves et l'expertise du réseau public scolaire. La centralisation des budgets et des ressources favorise la cohérence, la complémentarité et la coordination des interventions.

## 2. Des changements prévus à la Loi sur l'instruction publique

- Rappelons que les dernières modifications apportées à la loi ont imposé les conventions de gestion et de réussite qui ont augmenté la reddition de comptes, sans toutefois que les moyens nécessaires soient donnés aux milieux. En bout de piste, cela n'a été à l'avantage ni des élèves, ni des parents, ni du personnel.

Les coupes de plus de 800 millions de dollars depuis 2010, conjuguées au désengagement de l'État en éducation, ont de nombreuses conséquences :

- Les parents se voient de plus en plus confrontés à une tarification des services. Les frais que l'on exige d'eux à la rentrée scolaire et en cours d'année ne cessent d'augmenter, fragilisant les familles pauvres qui assument difficilement ces tarifs supplémentaires. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) s'oppose vigoureusement à une utilisation accrue de la tarification, car cela nuit à l'accessibilité aux services, mine l'égalité des chances en éducation et accentue les inégalités sociales.
- La diminution des services dans les écoles publiques, comme l'aide aux devoirs ou le soutien offert par du personnel qualifié aux élèves en difficulté, amène des parents à aller chercher ces services auprès d'organismes privés. Pensons, entre autres, au manque criant de ressources en psychologie ou en orthophonie, ce qui occasionne des délais déraisonnables pour l'obtention de services. Pour la CSQ, il s'agit d'une attaque contre les principes de gratuité scolaire et d'égalité des chances sur lesquels repose notre système d'éducation.
- Les écoles cherchent à sous-traiter certains services afin de réaliser des économies. La CSQ s'oppose résolument à la sous-traitance, car celle-ci nuit à la qualité de ces services et va à l'encontre de la mission publique de l'éducation.



En se désengageant des services publics, en réduisant les services aux élèves afin d'atteindre son objectif économique d'équilibre budgétaire, le gouvernement diminue d'autant les possibilités pour le personnel de faire de l'éducation publique une éducation de qualité. En appauvrissant ainsi l'école publique, il encourage ni plus ni moins les parents qui en ont les moyens à se tourner vers les écoles privées.

## LE GOUVERNEMENT A-T-IL L'ÉDUCATION PUBLIQUE À CŒUR ?

Malgré les discours du gouvernement qui se veulent rassurants, aucun indice ne permet de croire qu'il entend préserver ce bien public qu'est l'éducation et protéger le principe d'égalité des chances. Aucun indice qu'il compte bonifier ni même préserver les services aux élèves, améliorer les conditions d'exercice du personnel et réinvestir en éducation.

Dans les mois qui viennent, nous entendrons parler de persévérance scolaire et de la priorité que le gouvernement accorde à l'éducation. Derrière ces déclarations qui se veulent positives se cache une idéologie qui vise ni plus ni moins que le désengagement de l'État par la mise en concurrence, la tarification, la sous-traitance et la privatisation.

Ce que nous souhaitons, ce n'est pas un gouvernement qui voit l'éducation comme un simple poste budgétaire à administrer, mais un gouvernement qui a une véritable vision de l'éducation et qui est prêt à investir pour l'avenir de nos jeunes.

